

Genre et corruption

Mme Rabha ZEIDGUY
Professeure à l'ENA
Maroc

1^{er} décembre 2011



Sommaire

Rappels

I. Existe-t-il un lien entre genre et corruption?

II. La corruption produit-elle des effets différenciés sur les femmes et les hommes?

III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

IV. Recommandations



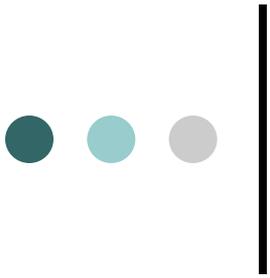
Rappels

1. Définition de la corruption :

- ✓ « La corruption est le détournement d'un pouvoir politique, judiciaire, administratif ou économique au profit d'intérêts particuliers » T.I.
- ✓ la corruption couvre une vaste gamme d'infractions : détournement de fonds, concussion, appropriation ou transfert illicite de biens, népotisme, clientélisme, blanchiment d'argent, aide à la corruption, entrave à la justice...

$$C = M+D-(T+A)$$

C=Monopole+pouvoir Discrétionnaire – (Transparence+Accountability)



Rappels

2. Définition du genre:

Le genre est la construction socioculturelle des rôles féminins et masculins et des relations entre les femmes et les hommes. Ces rôles découlent de forces telles que la culture, la tradition, la religion, la politique...



I. Existe-t-il un lien de causalité entre genre et corruption?

Un constat : Corruption et genre présentent certaines similitudes :

1. Sont liés à la répartition des pouvoirs
2. Sont liés au degré de bonne gouvernance
3. S'appuient sur des politiques qui visent la promotion de la transparence, de la reddition des comptes et la participation de la société civile.

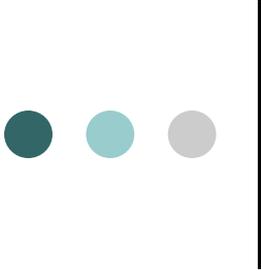


I. Existe-t-il un lien de causalité entre genre et corruption?

1^{ère} phase :

2 études de la Banque Mondiale menées en 1999 sur 150 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie et en 2000, arrivent à la conclusion que :

- ✓ **Les femmes sont moins corrompues que les hommes.**
- ✓ **Une participation accrue des femmes dans la vie politique entraîne une réduction de la corruption.**

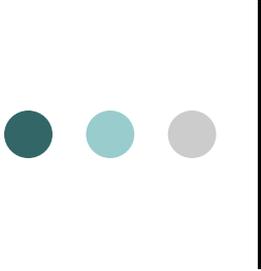


I. Existe-t-il un lien de causalité entre genre et corruption?

2^{ème} phase :

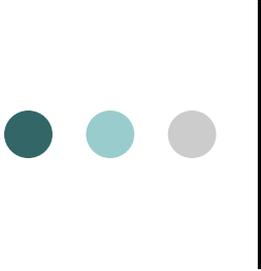
✓ Ce n'est pas la présence des femmes qui conduit à moins de corruption, mais l'existence d'institutions démocratiques libérales qui par ailleurs favorisent l'accès des femmes aux postes de décision (H-E Sung 2003, étude sur un échantillon de 99 pays).

✓ C'est l'inégalité d'accès aux sources d'influence économique et politique qui fait que les femmes sont moins exposées à la corruption (étude Anne-Marie Goetz 2003).



I. Existe-t-il un lien de causalité entre genre et corruption?

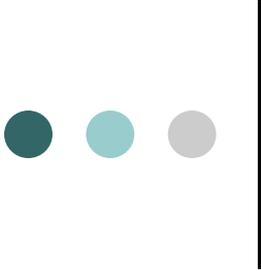
- ✓ **La corruption intervient souvent à travers des réseaux et des forums dont les femmes sont socialement exclues** (étude Anne-Marie Goetz 2003).
- ✓ **Les attitudes basées sur le genre envers la corruption ne sont pas universelles, mais plutôt culturelles** (Etudes TI 2005-2007 et Alatas et autres : 4 études expérimentales menées en Australie, en Inde, en Indonésie et à Singapour en 2006).
- ✓ **Les femmes sont moins exposées à la corruption que les hommes du fait qu'elles sont moins en contact avec les secteurs où elle intervient le plus, notamment la police et la justice** (Le Baromètre mondial de la corruption de TI de 2009).



I. Existe-t-il un lien de causalité entre genre et corruption?

Conclusion :

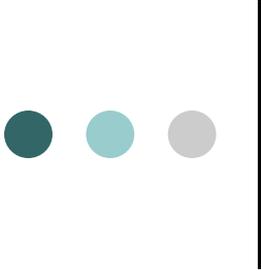
Bien que certains résultats récents montrent une corrélation statistiquement significative entre une participation accrue des femmes à la gouvernance et une réduction de la corruption, aucun lien de causalité entre genre et corruption n'a pu être établi à ce jour.



II. La corruption produit-elle des effets différenciés sur les femmes et les hommes?

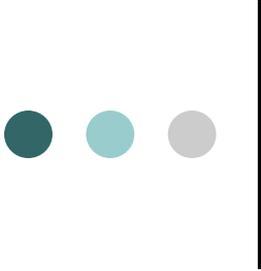
Effets différenciés de la corruption sur les femmes et les hommes :

- ✓ La corruption génère des obstacles supplémentaires qui rendent encore plus difficile l'accès des femmes :**
 - aux institutions, notamment politiques**
 - aux services de base (santé, éducation, justice...)**
 - aux centres de décision**
 - au crédit**
 - à l'obtention d'autorisations, de permis, de licences.**



II. La corruption produit-elle des effets différenciés sur les femmes et les hommes?

- ✓ La corruption détourne les ressources publiques et grève le développement des secteurs sociaux, affectant ainsi de manière disproportionnée les femmes (Rapport de l'UNIFEM 2008/2009 et Etude sur la Tanzanie et le Nicaragua par Seppänen et autres, 2008).
- ✓ Le genre détermine dans certains cas la « monnaie d'échange » (the body currency, l'allocation brousse, l'indemnité de craie) en matière de corruption : **l'extorsion sexuelle** (harcèlement, rapports forcés, « sex for grades »).



II. La corruption produit-elle des effets différenciés sur les femmes et les hommes?

Conclusion :

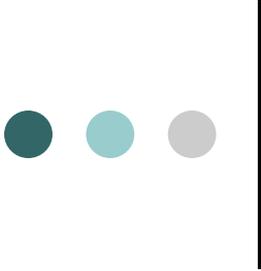
Consensus sur le fait que la corruption affecte différemment les femmes et les hommes.



III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

Au plan international :

1. La CNUCC n'intègre pas directement l'approche genre.
2. Difficulté de trouver des exemples de politiques de prévention et de lutte contre la corruption sensibles au genre.

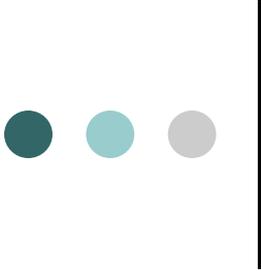


III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

Le cas du Maroc :

Au niveau des politiques publiques :

- 1. Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre la corruption (2005) actualisé.**
- 2. Le Programme de prévention et de lutte contre la corruption : Mesures à court terme 2010-2012.**
- 3. La Stratégie et les recommandations de l'ICPC dans son rapport annuel 2009**
- 4. La Base de données et le portail « Stop Corruption » mis en place par l'ICPC**



III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

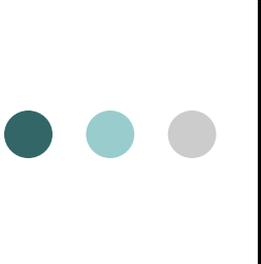
5. Etudes sectorielles effectuées par l'ICPC.

6. Le Plan Emergence 2005 (Mesure 173).

7. Le Plan d'action du Ministère de la Santé 2008-2012 (Actions 60 et 61).

Conclusion :

Absence d'une prise en compte de la dimension genre dans les politiques publiques de prévention et de lutte contre la Corruption.



III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

Des initiatives sous l'angle plus général de la **promotion de la bonne gouvernance** dans le secteur public et dans le secteur privé :

Dans le secteur public

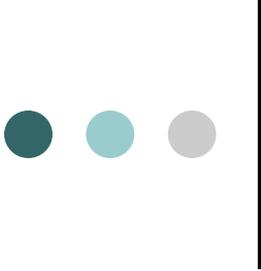
1. Le PARAP:

-Réforme de la GRH :

- *Institutionnalisation de l'approche genre dans la fonction publique
- *Introduction de la dimension genre dans les REC
- *Simplification et dématérialisation des procédures administratives
- *Promotion de l'éthique et de la transparence

-Réforme budgétaire :

- *LOLF
- *Open budget
- *La budgétisation sensible au genre

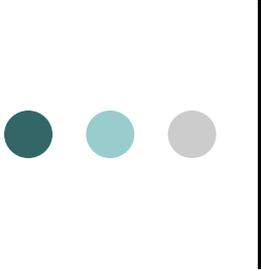


III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

2. La Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes (2006).
3. L'Initiative OCDE/MENA pour la bonne gouvernance et l'amélioration du climat des affaires.
4. Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 3).

Nouvelle impulsion :

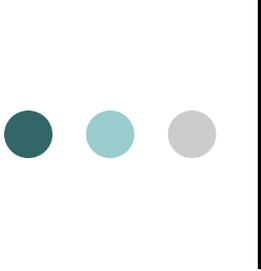
la Constitution du 29 juillet 2011 consacre la parité et prévoit la création d'une Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination.



III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

Dans le secteur privé

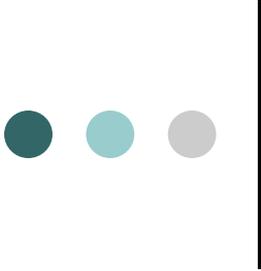
- ✓ **Travaux du Comité d'éthique de la CGEM en matière de déontologie, de gouvernance d'entreprise, de responsabilité sociale de l'entreprise...**



III. Les politiques de prévention et de lutte contre la corruption, sont-elles sensibles au genre? Le cas du Maroc

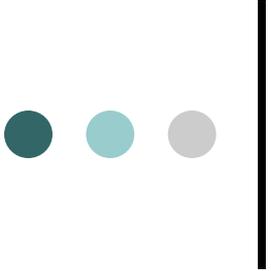
Au niveau de l'action de la société civile :

- ✓ **Enquêtes d'intégrité de Transparency Maroc (TM).**
- ✓ **Le CAJAC et l'Observatoire de la corruption mis en place par (TM).**



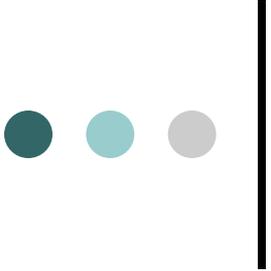
Recommandations

- 1. Sensibiliser les décideurs sur la manière dont la corruption affecte différemment les femmes et les hommes.**
- 2. Disposer de données désagrégées par sexe.**
- 3. Tenir compte des besoins différenciés des femmes et des hommes lors de la conception, de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques de prévention et de lutte contre la corruption.**



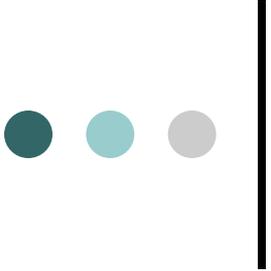
Recommandations

- 4. Développer des indicateurs sensibles au genre dans les enquêtes sur la corruption à partir de données intégrant le genre au niveau de la détermination, de la collecte, de la dissémination et de l'analyse.**
- 5. Donner la priorité aux secteurs dans lesquels la corruption affecte le plus les femmes : santé, éducation, justice...**



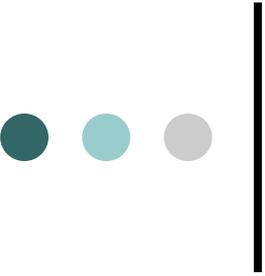
Recommandations

- 6. Promouvoir la protection des témoins et dénonciateurs d'actes de corruption spécifiques aux femmes : extorsion sexuelle.**
- 7. Mettre en place de centres d'écoute et d'assistance dédiés aux femmes pour dénoncer les actes d'extorsion sexuelle.**
- 8. Développer les capacités des femmes à travers la sensibilisation l'information et la formation.**



Recommandations

9. Inclure l'extorsion sexuelle parmi les actes de corruption incriminés par le code pénal.
10. Plaider en faveur de l'inclusion de l'approche genre dans les conventions internationales et régionales de lutte contre la corruption.
11. Promouvoir la bonne gouvernance : transparence, reddition des comptes, participation des femmes , services de proximité (e-gov).



Merci de votre attention